

TERRE DES ENFANTS

N°

9
5



J
A
N
V
2
0
2
3



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Modification des statuts
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Bilan 2021

Siège Social : Association Gardoise TERRE DES ENFANTS
110 Route de la Camargue 30920 CODOGNAN

Site Internet : <https://www.terredesenfants.fr>

ISSN N° 0292-2061

SOMMAIRE

Mot de bienvenue Elianne Carrière	page 3
Assemblée Générale Extraordinaire	page 4
vote de modifications des statuts	page 11
Assemblée Générale Ordinaire	
Rapport Moral	page 12
Rapport Financier	page 15
Rapport Commissaire aux comptes	page 22
Budget Prévisionnel	page 23
Election Conseil d'Administration	page 24
Burkina Faso	page 25
Roumanie	page 27
Bénin	page 29
Vidéo Conférence avec Madagascar	page 31
La Ruche	page 32
Foyer Olombaovao	page 35
Maison de Pierre	page 36
Parrainages	page 39
FAV	page 44
Bilan Santé	page 47
Site Inernet	page 48
Accueil aux Enfants du Monde	page 50
Aider TDE	page 55
Friperies	page 56
Organigramme TDE Gard	page 57
Responsables Géographiques et Référents	page 58
Coordonnées des groupes	page 59



Bonjour à tous.

Le groupe Terre des enfants de Codognan-Mus-Vergèze est heureux de vous accueillir à Mus pour son Assemblée générale annuelle et l'Assemblée générale extraordinaire.

Nous remercions Monsieur Patrick Benezech, maire, qui met gratuitement cette agréable salle à notre disposition chaque fois que nous l'avons sollicité, ce qui est infiniment précieux puisque nous souhaitons utiliser comme outil de travail notre bénévolat, et rien d'autre que notre bénévolat qui reste la clé de voute de notre action, afin de limiter au strict minimum les frais de gestion de l'association.

De même, Madame Pascale Fortunat - Deschamps, maire de Vergèze et Monsieur Philippe Gras, maire de Codognan, nous permettent d'utiliser gratuitement les locaux et autres structures lors de nos diverses manifestations.

Notre association essaye de mener à bien des vies d'enfants, des vies au long cours. Pour y parvenir nous devons être fidèles... c'est pourquoi depuis 48 années, l'Assemblée générale annuelle permet de faire le point de nos activités, du bilan financier, de nos projets, et surtout du bilan humain et des espoirs que génèrent, auprès des enfants de l'impossible, des possibilités de mieux être, de mieux vivre et souvent de survivre.

Au bord d'un profond abîme, des millions d'enfants appellent au secours. Terre des enfants propose de tendre la main à quelques milliers. Goutte à goutte, un par un, des enfants vivront de cette solidarité et de cette justice que nous leur devons, voire de notre amour. Le plus rapidement possible, chaque jour, car la misère et la faim ne prennent jamais de vacances.

Merci à vous tous, qui nous soutenez dans notre travail au secours de l'enfant innombrable dont vous êtes la vie.

Eliane Carrière, Présidente d'honneur.



Assemblée Générale Extraordinaire

Présentation Jacques Monteil, vice Président.

Une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour proposer une modification des statuts de l'association gardoise Terre des Enfants.

A partir d'événement à Madagascar, le conseil d'administration s'est interrogé sur certains aspects de nos statuts.

Une commission a travaillé pour mettre en forme cette modification.

L'article 13 introduit la notion d'antennes de Terre des Enfants Gard à l'étranger, avec un accord de siège avec le pays où l'action se déroule.

L'article 11bis aborde le problème d'une absence de présidence et propose un mode collégial de gestion du bureau.

PROPOSITION DE STATUTS

Art 1 : Constitution

En date du 16 mai 1980, l'Association « Terre des Hommes Gard » (créée le 20 mai 1977, sous le N° 145), a décidé au cours de son assemblée générale extraordinaire, de s'appeler ;

« Association Gardoise Terre des Enfants »

Les règlements en vigueur en 2022, ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2016, et déposés en préfecture du Gard (W302003664).

Art 2 : Objet

« L'Association Gardoise Terre des Enfants » est une association française d'assistance et de bienfaisance, à caractère international et à but humanitaire. Elle apporte des secours directs à l'enfant malheureux où qu'il se trouve. Elle pourvoit aux frais et aux besoins nécessaires à l'accomplissement de cette mission, dans la mesure de ses possibilités financières.

Elle se tient en dehors de toutes opinions et organisations philosophiques, religieuses, politiques ou raciales.

**Art 3 : Siège**

Le siège de l'Association Gardoise Terre des Enfants est fixé au 110 route de la Camargue, 30920, Codognan.

Il pourra être transféré en tout autre lieu, à tout moment, sur décision du Conseil d'Administration.

L'association n'a pas de limites territoriales. Les antennes de représentation de l'association à l'étranger ne sont pas des entités juridiques indépendantes. Elles fonctionnent en relation avec le siège de l'association en France, sous la responsabilité et le contrôle du bureau.

Art 4 : Durée

La durée de l'association est illimitée.

L'année sociale court du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Art 5 : Moyens d'actions

1) En France :

Les ressources financières, pour mener les actions, sont assurées par des groupes locaux gardois, et proviennent :

Des cotisations et souscriptions des membres.

Des subventions de l'état et des collectivités locales.

Des dons et legs des personnes physiques ou morales.

Des revenus, biens ou valeurs appartenant à l'association.

Des recettes des manifestations organisées pour le compte de l'association.

2) A l'étranger :

Création d'antennes de représentation à l'étranger, avec accord de siège demandé auprès de l'administration du pays concerné.

Ces antennes ont la possibilité de percevoir des subventions, et toutes ressources non interdites par les lois et règlements en vigueur dans le pays où elles sont situées.

Art 6 : Les membres

L'association se compose de membres adhérents et de membres d'honneur.

Sont membres adhérents, les personnes qui prennent l'engagement de verser chaque année une cotisation au tarif en vigueur, et de participer au fonctionnement de l'association.

Etre membre implique l'adhésion aux statuts de l'association.

Art 7 : Perte de la qualité de membre

La qualité de membres se perd :



Par la démission par lettre recommandée adressée au président de l'association.

Par la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation, ou pour faute grave (l'intéressé ayant été au préalable appelé à fournir des explications).

Art 8 : Rétribution des membres

L'association étant composée de bénévoles, les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qu'ils exercent.

Art 9 : L'actif de l'association

Les avoirs de l'association répondent seuls des engagements contractés au nom de l'association, sans qu'aucun membre de l'association, ni du conseil d'administration puisse en être personnellement responsable.

Les membres de l'association qui cesseraient d'en faire partie, pour une cause quelconque, n'ont aucun droit sur les avoirs de l'association (en France ou à l'étranger). Celle-ci se trouve entièrement dégagée vis-à-vis d'eux.

Art 10 : Election du Conseil d'Administration

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 7 à 15 membres élus au scrutin secret par l'assemblée Générale Ordinaire, pour une durée de 3 ans, à la majorité relative des membres actifs présents ou représentés par procuration.

Un appel à candidature sera effectué dans la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire chargée d'élire le Conseil d'Administration.

Les membres sortants sont rééligibles. Les nouveaux candidats devront être parrainés par 2 membres du conseil d'administration encore en place.

En cas de vacance d'un poste en cours de mandat, le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation. Il est procédé à son remplacement définitif lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Art 11 : Election du bureau

Le Conseil d'Administration élit chaque année son bureau, qui est composé au moins d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Il pourra comprendre 1 à 2 vice-présidents. Des adjoints peuvent être élus pour assistance aux postes de trésorier et secrétaire.



Le bureau est l'organe exécutif des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il assure la gestion courante et se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'association. Le bureau ne peut engager de dépenses imprévues et importantes sans le vote du Conseil d'Administration.

Le président

Convoque les Assemblées Générales et les réunions du Conseil d'Administration. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs à cet effet.

Il peut déléguer certaines de ces attributions. En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le vice-président, à défaut par un autre administrateur désigné par lui ou le Conseil d'Administration.

Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association, tant en demande qu'en défense.

Le vice-président

Assiste le président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'empêchement.

Le secrétaire

Est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives. Il rédige les procès-verbaux des délibérations, et en assure la transcription sur les registres. Il tient le registre spécial, prévu par la loi, et assure l'expédition des formalités prescrites.

Le trésorier

Est chargé de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine de l'association. Il effectue tous les paiements et perçoit toutes les recettes sous le contrôle du président.

Le trésorier tient une comptabilité régulière, au jour le jour, de toutes les opérations. Il établit un rapport sur la situation financière et rend compte de son mandat à l'Assemblée Générale annuelle, qui statue sur la gestion.

Art 11 bis: Éventuelle gestion collégiale

En cas d'absence de candidature pour les postes du bureau, et notamment celui de la présidence, le rôle de président pourra être assuré par le Conseil d'Administration sur un mode collégial pendant une période de un an.



Un «Représentant Légal» est alors désigné par le Conseil d'Administration pour une période de un an. Il est habilité à représenter l'association en tant que personne morale vis à vis des tiers.

Le conseil d'Administration désignera aussi un trésorier et un secrétaire.

Art 12 : Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois tous les 3 mois, sur la convocation de son président, ou à la demande du tiers de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de litige, la voix du président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial.

Le Conseil d'Administration peut inviter des personnes extérieures. Celles-ci participent aux débats, mais pas aux votes.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et la direction des affaires de l'association, et pour faire autoriser les actes et opérations permis à l'association, qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il délibère et statue notamment sur les propositions qui lui sont présentées, sur l'attribution des recettes, sur les radiations.

Il arrête les comptes annuels et le budget de l'année suivante.

Art 13 : les antennes de l'association à l'étranger

« L'Association Gardoise Terre des Enfants » à but international et humanitaire, a principalement des actions dans des pays étrangers où les bénévoles de l'association ne résident pas et ne peuvent agir directement. D'où la création d'«antennes de l'association française » avec accord de siège spécifique, si requis, dans chacun des pays où elle intervient.

La gestion administrative, morale et financière des antennes de l'association à l'étranger, le suivi et le développement des actions dans le pays seront assurées par « un représentant légal », dûment mandaté à cet effet par le Conseil d'administration de l'association.

Le représentant légal

- Veillera à l'observation et à la bonne application des dispositions légales en vigueur dans son pays, et engagera sa responsabilité à cet égard.



- S'engagera à travailler en relation avec le Bureau, et lui communiquera toutes les données utiles au bon déroulement des actions menées par l'association.
- Ne prendra aucune décision qui engagerait l'association sur le plan moral, financier ou matériel, sans en avoir au préalable parlé avec elle et avoir obtenu son aval.
- Devra rendre compte de sa gestion de manière régulière, auprès de l'association.

Art 14 : L'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales, tant ordinaires qu'extraordinaires, comprennent tous les membres à jour de leur cotisation à la date de la réunion.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an.

Elle est convoquée par le président. La convocation est faite au moins quinze jours avant la date fixée, et indique l'ordre du jour. Elle sera faite par tous les moyens.

L'assemblée est conduite par le président, ou, à défaut, par un membre du Conseil d'Administration qu'il aura désigné (de préférence : le vice-président). Son bureau est celui du Conseil d'Administration.

Les membres à jour de leur cotisation ont seuls le droit de vote. Tout adhérent peut se faire représenter par un autre membre de l'association. Le nombre de pouvoirs par membre est limité à deux.

L'assemblée entend les rapports moraux et financiers de l'association.

Elle approuve le rapport moral, les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration, présents ou représentés.

Le vote pour le renouvellement du conseil d'administration se fait à bulletin secret, sur une liste des candidats. Les anciens membres sont rééligibles.

Les délibérations sont prises à main levée, à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés. Le scrutin secret peut être demandé par le Conseil d'Administration, ou par le quart des membres présents ou représentés. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

**Art 15 : Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale a un caractère extraordinaire lorsqu'elle statue :

- Sur les modifications des Statuts de l'association.
- Sur la fusion ou son union avec des associations ayant des buts similaires.
- Sur la dissolution de l'association et l'attribution de ses biens.

Elle est convoquée sur proposition du Conseil d'Administration, ou sur la demande d'un quart des membres de l'Association.

Les délibérations seront prises à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

Art 16 : Procès-verbaux

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès-verbaux, sur un registre spécial. Elles doivent être signées par le président et le secrétaire.

Art 17 : Les groupes locaux articles

L'association comprend des groupes locaux qui ne constituent pas des personnes morales distinctes. Leur mission est exactement celle de l'association.

Art 18 : Dissolution – Liquidation

Le décès, la démission ou l'exclusion d'un membre de l'association n'entraîne pas la dissolution de celle-ci qui continue d'exister entre les autres membres.

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet.

La liquidation est effectuée par le Conseil d'Administration.

S'il reste un reliquat en caisse après réalisation de l'actif et règlement du passif, il est dévolu à une association poursuivant les mêmes buts.

Art 19 : Déclaration

Le bureau remplira les formalités de déclarations ou publications prescrites par la loi, et tous les pouvoirs lui sont donnés à cet effet.



DISCUSSION AVEC L'ASSEMBLÉE

Après les explications de Jacques Monteil, une série de questions et une discussion animent l'assemblée.

Aucune personne de l'assemblée ne demandant le vote à bulletin secret, un vote à main levée est proposé.

L'assemblée vote à l'unanimité pour les modifications présentées des statuts de l'association.

La présidente se chargera des formalités auprès de la préfecture pour valider les nouveaux statuts.



Ecole Antoine journée plantations



Assemblée Générale Ordinaire Rapport Moral

Georgette Draussin, Présidente

Aujourd'hui, c'est presque un rapport moral sur les 3 années qui viennent de s'écouler que j'ai envie de faire, puisque le Conseil d'Administration auquel j'appartiens et qui m'a élue à sa tête en 2019, est arrivé au terme de son mandat et que tout à l'heure, vous allez voter pour les prochains gestionnaires de cette belle association.

Le chantier de nouveaux statuts a été annoncé lors de l'AG de 2021 et nous avions à cœur de vous les présenter aujourd'hui. A l'heure où j'écris ce rapport, je ne sais si vous les accepterez ou non. Mais sachez qu'il nous paraissait important de ne pas nous contenter de promesses, mais vraiment réfléchir à l'avenir pour pérenniser nos actions. Il nous semblait indispensable de clarifier notre rôle et nos attentes vis-à-vis de ceux qui travaillent avec nous et sur place réalisent les projets. Nous voulions aussi répondre à l'évolution de notre société, et aux exigences de plus en plus grandes des lois, ici et dans les pays où apportons notre aide. J'en veux pour preuves, les demandes de précisions chaque années plus grandes des banques aussi bien en France, qu'à Tamatave, qui nous ont amené à changer la domiciliation de nos comptes.

Nous sommes rassurés, car nos finances sont stables malgré les aléas dus à la pandémie de Covid. Et cela ne nous apparaissait pas évident au fur et à mesure des mois d'activités ralenties des groupes. Mais la gestion s'est considérablement améliorée avec le changement de direction à Tamatave. Et nous voyons avec plaisir qu'il peut y avoir des travaux d'entretien indispensables dans ces régions humides. Et la reprise de séjours de vacances au bord de mer pour les enfants qui vivent dans les centres d'accueil, mais aussi pour d'autres parrainés vivant en famille.

Avec la reprise des possibilités de voyage, nous espérons pouvoir retourner faire des séjours à Madagascar, pour avoir sur place une idée plus juste des besoins, mais aussi du travail que chacun réalise. Et créer des liens plus forts qui sont indispensables pour un élan commun.

Déjà, nous avons eu la chance que Danièle Loehr puisse y aller au printemps et elle a pu se rendre compte de beaucoup de changement dans la dynamique des équipes et des conditions de vie des enfants que nous avons en charge. Son témoignage fait aussi état de la dégradation globale de la vie quotidienne des malgaches. Et les échos



dans les médias français sont quasi absents, alors que nous savons que les cyclones, la sécheresse ont encore aggravé la famine et leurs conditions de vie indignes d'une grande partie de la population . Et les maladies endémiques n'ont pas disparues. Elles côtoient et même favorisent l'ampleur du Covid, dont il y a peu d'évaluation fiable de faite par les autorités (du moins à notre connaissance).

Au Bénin ou au Burkina Faso, nous ne pouvons envisager d'aller sur place pour rencontres nos partenaires. Vous savez l'instabilité des pouvoirs dans ces régions et l'insécurité qui y règnent, avec un terrorisme de plus en plus grand. L'actualité, hélas, nous prouve que nous ne pouvons envisager des missions sur place. Et malgré des moyens de communication, sans commune mesure avec ceux de nos prédécesseurs, nos actions sont difficilement documentées. Problèmes de moyens et surtout cultures différentes. Nos demandes de précisions, de justifications de leurs actions peuvent parfois les étonner car leur faisant penser que nous n'avons pas confiance en eux.

Mais au bout de la chaîne, là-bas, il y a des enfants, et leurs familles chez qui nous avons allumé une flamme d'espoir et qui comptent sur nous. Je plaide pour le maintien de ces aides et l'amélioration de nos échanges.

Ici, les actions des groupes n'ont pas encore repris leur dynamique d'antan. Cependant, grâce au maintien des parrainages, des friperies qui sont toujours aussi actives, nous avons des finances en équilibre. Si les manifestations sont plus timides à redémarrer, c'est que dans les groupes, il n'y a pas assez de renouvellement de bénévoles. Ajoutez-y la prudence dont font preuve certains participants potentiels qui ont encore peur de retourner dans des assemblées. Il va falloir que le temps fasse son œuvre, et nous dise vers où orienter nos efforts. C'est un constat fait dans beaucoup d'autres associations.

Je lance un appel pour que chacun se sente concerné par la recherche de personne qui pourraient s'impliquer. Nous en avons besoin dans les groupes, mais aussi au Conseil d'Administration, ou pour des rôles de référent. Car Terre des Enfants a de bonnes structures, des personnes de bonne volonté qui l'animent et qu'il ne faut pas décourager. De plus, de mon point de vue, il y a besoin de plus de liens et de communication entre les groupes. Malgré le site et l'agenda, il me semble qu'il manque un peu de partage et de visites des groupes les uns vis-à-vis des autres. Et si nous voulons améliorer la visibilité de nos actions, c'est déjà entre nous que cela doit se faire, qu'envers le public dont nous attendons la participation. Nous améliorerons ainsi la



connaissance des uns et des autres, l'entraide et l'encouragement.

Le Conseil D'Administration va être renouvelé ainsi que le bureau. Je tiens à remercier ici ceux qui ont participé à cette aventure des visioconférences au moment de réunions, avec les difficultés pour pouvoir « entrer dans la salle », rester stables à l'écran, pour entendre. Nouvelle expérience pour la plupart d'entre nous. Qui nous a appris que nous pouvions travailler ensemble sans nous déplacer, ce qui est un bon avantage, vu les distances. Mais nous avons tout de même apprécié la réunion de mai où nous avons pu nous retrouver en « 3 D » bien réelles. Tout comme je suis ravie de vous voir ici aujourd'hui.

Merci à tous pour vos efforts, votre aide et l'espoir que vous partagez avec nous de voir « Terre des Enfants » continuer à être source d'entraide et graine d'humanité.

Le Rapport Moral pour l'exercice 2021 obtient l'approbation à l'unanimité de l'assemblée par vote à main levée.

Ecole
La Ruche





Rapport Financier

Philippe Bertrand Expert Comptable

Le résultat 2021 a été présenté au conseil d'administration en juillet 2022.

Notre société Vous accompagne.
Cabinet Philippe Bertrand
Expert Comptable
Associé à l'association Terre des Enfants
Société à l'ISF - 50000 - France

ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire 2021

Approbation du rapport moral et financier
APPROBATION DES COMPTES

Terre des Enfants - Comptes 2021 Cabinet Philippe Bertrand

COMPTE DE RÉSULTAT

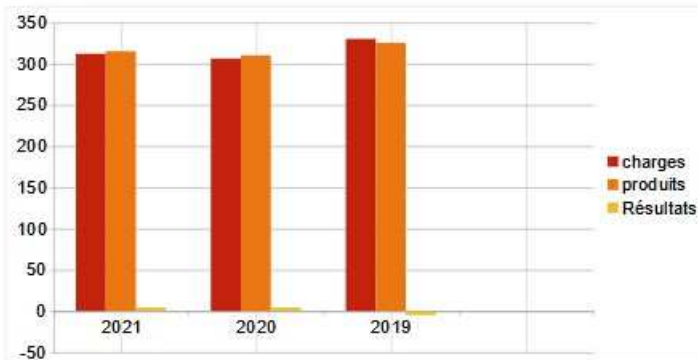
	2021	2020	2019
Produits	315 000	310 000	325 000
Charges	312 000	306 000	330 000
Résultat	+3 000	+4 000	-5 000

Même tendance qu'en 2019 mais plus accentuée
Baisse constante des recettes sur 3 ans
Mais forte baisse des dépenses sur 2020

Terre des Enfants - Comptes 2021 Cabinet Philippe Bertrand



ANALYSE DU RÉSULTAT



Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand

PRODUITS

	2021	2020	2019
Produits d'exploitation	321 000	313 000	320 000
Produits financiers	-	1 000	5 000
Produits exceptionnels	-	-	-
Ressources non utilisées	-6 000	-4 000	-
Total des Produits	315 000	310 000	325 000

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand



DÉTAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2021	2020
Produit des manifestations	16 000	15 000
Collecte (Parrainages, dons reçus, friperie...)	289 000	266 000
Dons en ligne	8 000	20 000
Financements externes (subventions, autres TDE...)	3 000	5 000
Cotisations	5 000	5 000
Total	321 000	313 000
Dont collecté par le siège	5 000	31 000
Dont collecté par les groupes	316 000	282 000

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand

CHARGES

	2021	2020
Charges d'exploitation	316 000	307 000
Charges exceptionnelles ou financières		
Dépenses sur ressources antérieures	-4 000	-1 000
Total des Charges	312 000	306 000

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand



DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

	2021	2020
Frais pour manifestations	7 300	3 700
Frais de déplacement (compensés par dons)	300	200
Autres frais de fonctionnement	16 700	16 000
Parrainages	182 900	188 400
Secours sur place	105 400	96 100
Participations autres TDE	1 600	800
Constructions		
Actions des groupes	1 800	1 800
Actions diverses	-	-
Total	316 000	307 000

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Berthaud

DÉTAIL DES FRAIS FONCTIONNEMENT

	2021	2020
EDF-Fournitures bureau	500	200
Photocopieur	400	400
Loyers	2 000	1 400
Assurances	1 200	1 100
Honoraires	6 500	6 500
Bulletin	1 600	900
Affranchissements-téléphone	800	800
Frais bancaires	3 500	3 900
Artisanat- achats	-	400
Divers	200	400
Total	16 700	16 000

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Berthaud



VENTILATION SIEGE/GROUPES

		Siège	Groupes	Viré vers le siège	Total
2021	Produits	9 185	316 412		325 597
2021	Charges	3 387	12 041	307 425	322 853
Résultat 2021		5 798	304 371	-307 425	2744
2020	Produits	33 188	282 110		315 297
2020	Charges	33 077	8 656	269 810	311 543
Résultat 2020		110	273 454	-269 810	3 754

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Berland

QUOTE PART FRAIS FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Budget total recettes	315 000	310 000
Frais de fonctionnement	16 700	16 000
%	5,3%	5,2%
Hors frais déplacement-dons	16 300	15 800
%	5,2%	5,1%

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Berland



FONDS DÉDIÉS 2021

Nature	Existant au début d'exercice	Reçu et non utilisé	Consommé dans l'exercice	Total fin d'exercice
Parrainages	98	500	98	500
Tx Maison Antoine	1 325			1 325
Ecole Antoine	3 587		2 076	1 511
Av Parrainages et lait	2 000			2 000
Femme avenir	1 780	1 900	320	3 380
Parrainages LEZAN	1 537		1 537	-
Bourses et parrainages collectifs	4 588	2 000		6 588
Salaires La Ruche		1 961		1 961
Totaux	14 915	6 361	4 031	17 245

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand

BILAN AU 31/12/2021

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
Actif immo	-	-	fonds propres	146 601	142 847
			Résultat	2 744	3 754
Créances	592	2 063			
Placements	83 130	83 867	Fonds dédiés	17 245	14 915
Trésorerie	101 027	89 182	Autres dettes	18 159	13 596
Totaux	184 749	175 112		184 749	175 112

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand



OBSERVATION SUR LES RÉSULTATS 2021

- Confirmation du redressement amorcé en 2021
- Accroissement des recettes et des dépenses : reprise de l'activité
- Baisse des recettes Helloasso (pas de campagne spécifique en 2021)
- La situation financière reste saine
- L'association a su s'adapter après plusieurs exercices difficiles
- Les efforts sont à poursuivre sur le plan du développement de la communication internet dans le contexte de la pandémie et sur la vigilance quant à une utilisation optimisée des fonds envoyés sur place

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand

RAPPEL HISTORIQUE

Nature	Produits	Charges	Résultat
2014	473 594	472 177	+1 417
2015	443 819	450 209	-6 390
2016	429 521	433 099	-3 578
2017	371 993	389 135	-17 142
2018	362 177	384 281	-22 104
2019	334 828	339 525	-4 697
2020	315 297	311 543	+3 754
2021	325 597	322 853	+2 744

Terre des Enfants - Comptes 2021 - Cabinet Philippe Bertrand



Intervention du commissaire aux comptes
M. Thierry Daudé
Cabinet DJP Audit 20 rue de St Gilles 30000 Nîmes

En exécution de la mission qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'exercice 2021.

Notre opinion :

les comptes sont certifiés, réguliers et sincères.

L'assemblée approuve les comptes par vote à main levée et affecte les résultats en rapport à nouveau.

Quitus est donné au CA.

Budget Prévisionnel présenté par Thérèse Buchot, Trésorière

Ci-après



BUDGET PREVISIONNEL 2022 / 23							
code	DEPENSES	2023	EN €		RECETTES	2023	en Euros
	BURKINA FASO						
	SECOURS SUR PLACE						
233	salaires colette 750 €/trimestre	3 000,00					
			3 000,00	FONDS DEBIES			
	228 PARRAINAGES			<i>Avances Parrainages</i>			
	Parrainages	4 000,00		Vergèze	500,00 €		
	20 enfants parrainés			BF Mr Bailly	2 000,00 €	2 500,00	
	229 PARRAINAGES COLLECTIFS & BOURSES	1 500,00		<i>Bourses</i>		5 000,00	
			5 500,00	<i>FAV</i>		3 040,00	
	TOTAL BURKINA FASO	8 500,00		Dons: Soroptimist Uzès et individuel			
	BENIN			<i>Travaux Maison Antoine</i>		1 325,00	
621	Soutiens Nestor Allahia	500,00		<i>Ecole Antoine</i>		1 511,00	
			500,00				
	MADAGASCAR			<i>F. Dediés Burkina & Mada</i>			13 376,00
	SECOURS SUR PLACE						
117	ONG (fonctionnement)+100/inflation	8 800,00					
	frais devises	1 400,00					
118	ONG salaires (augmentation du SMIG de 25%)	9 516,00		ACTIONS REGIONALES			
109	Ecole Antoine			TDE 13			500,00
	Salaires : Reprise Activité	7 400,00					
110	Cantine Autogestion						
122	Orphelinat Maison Antoine fonctionnement)	8 360,00		PARRAINAGES			
	4600/tri mais déduit les parrainages de soutiens						
123	Orphelinat Maison Antoine salaires	12 856,00		Burkina Faso	individuels	4 000,00	
119	Foyer Olombaovao salaires	4 664,00		Madagascar			
120	Foyer Olombaovao fonctionnement	4 232,00			individuels	130 000,00	
					collectifs	1 656,00	
114	Sante Parrainés	8 000,00					
	8000+3700 quote part parrainages = 11 700			Roumanie	individuels	7 920,00	
124	Ecole FAV fonctionnement	1 000,00					
	don Ecologie par SOROPTIMIST UZES	320,00			<i>Parrainages</i>		143 576,00
125	Ecole FAV salaires	1 772,00					
	TAMATAVE		68 320,00	ACTIONS particulières des groupes du GARD			
111	LA RUCHE école fonct. + 100€ inflation	7 700,00					
	fournitures scolaires	1 500,00					
112	La Ruche école salaires	15 600,00		BOISSET-GAUJAC	ROUMANIE	1 600,00	1 600,00
	LA RUCHE		24 800,00				
				LASALLE	BURKINA FASO	4 500,00 €	4 500,00
	PARRAINAGES & BOURSES MADA						
128	parrainages individuels	130 000,00		UZES	LA RUCHE	9 300,00	9 300,00
129	bourses études	4 000,00	134 000,00	AUTRES GROUPES			80 088,00
	ACTION REGIONALE						
121	IKIANIA 400 / trimestre TDE13	1 600,00	1 600,00				
121bis	Soutien TDE 13 /Aménagement Ecole à Mada	500,00	500,00				
	TOTAL MADAGASCAR:	229 220,00		DONS PAR RETROCESSION			
	ROUMANIE (B-Gaujác)			Loyers, déplacements		2 000,00	2 000,00
311	SECOURS PLACE			Frais fonctionnement			
	NOEL DES ENFANTS	200,00	200,00				
				DONS		3 500,00	
328	PARRAINAGES Moldova Nous	7 920,00		Appels aux dons			3 500,00
	22 Enfants parrainés à 30 euros		7 920,00				
	TOTAL ROUMANIE	8 120,00					
70	JOURNAL	1 600,00					
60	FRAIS						
	Fonctionnement	3 000,00					
	Mission et déplacement	500,00					
	Honoraires Expert comptable et CAC	7 000,00					
	FRAIS DU SIEGE		12 100,00				
	TOTAL DES DEPENSES		258 440,00	TOTAL DES RECETTES			258 440,00



ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des candidats se présentant à l'élection :

Anne Aiguillon
Marie Thérèse Buchot
Eliane Carrière
Danièle Chacornac
Georgette Draussin
Jöel Duley
Michèle Faugé

Florence Gaufrés
Sophie Heitz de Robert
Danièle Loehr
Jacques Monteil
Jacques Poulet
Myriam Poulet
Martine Rouger

Le vote a lieu à bulletin secret.

Nombre de votants : 31 Bulletins exprimés: 31

**Tous les candidats présentés sont élus au nouveau
Conseil d'Administration.**

Election du bureau lors du conseil d'administration du 27/10/2022

Aucune candidature n'ayant été présentée pour le poste de Président de l'Association, il a été voté une gestion collégiale de l'Association Gardoise Terre des Enfants pendant une durée d'un an maximum.

Les responsabilités seront assumées de la manière suivante:

Georgette DRAUSSIN sera la Représentante Légale, et déléguée pour signer tous les actes nécessaires à la bonne marche de l'Association.

Myriam POULET : Trésorière

Martine ROUGER: Secrétaire



BURKINA FASO

Rapport 2021 2022

Rappel de fonctionnement

Le budget :

il est entre 7000 et 8000 euros ces dernières années avec une prévision de 8500 pour 2023.

Il est assuré par le groupe de Lassalle en intégralité pour le salaire de Colette et ses cotisations sociales ainsi que pour les bourses dédiées aux études longues et l'installation des élèves.

Une dizaine de parrainages est distribué collectivement sur une vingtaine d'enfants.

7 en formation métier 3 au collège, 11 en primaire.

Les dépenses :

Le salaire de Colette

Les frais de scolarité

L'aide aux familles par la prise en charge des frais de pharmacie, des aides financières trimestrielles, des aides pour des besoins particuliers (vélos, hébergement...)

Le contexte :

Le terrorisme affecte la scolarité au BF et notamment à Nouna avec un afflux de réfugiés qui gonfle les effectifs des classes publiques (plus de 130 élèves), une fermeture régulière des classes et une situation plus précaire des enfants.

La guerre en Ukraine a affecté directement les familles avec une famine aggravée par la hausse des prix depuis le printemps.

Conséquences :

L'aide financière aux familles est remplacée par une aide matérielle tous les trimestres en produits alimentaires (riz, pâtes...) ou de première nécessité (couvertures...).

Je tiens à remercier deux donateurs pour l'aide très généreuse qui a permis à Colette de commencer les distributions dès le début de l'été.



Les écoles étant surchargées Colette place plus d'enfants dans le privé avec un cout plus élevé.

Aucune visite n'étant possible pour évaluer le travail de Colette et l'accompagner nous avons mis en place plusieurs actions.

Vérifications des actions et des comptes

Les comptes sont toujours vérifiés par trimestre et par an avec la validation des justificatifs. Une attention particulière est portée à l'évolution des frais sur les différents postes et la communication avec Colette se fait par wattsapp de façon permanente.

Un tableau de suivi de la scolarité des enfants est rempli régulièrement ce qui permet de vérifier l'équité des frais de scolarité, leur efficacité avec le suivi du résultat et les propositions faites à Colette pour réorienter les enfants ou leur apporter une aide.

Une fiche pour chaque enfant permet de suivre avec les nouvelles de Colette, leur progression, les frais dépensés en scolarité mais aussi en aide diverses, leurs besoins.

Des formations métiers ont pu être mise en place depuis 3 ans et nous pouvons permettre aux enfants de s'installer à leur compte.

Notre volonté est double : vérifier l'efficacité de chaque formation proposée, s'assurer de l'équité dans la distribution des dépenses.

Anne Aiguillon, Vice Présidente
Responsable géographique
Burkina Faso



**ROUMANIE****LES ECOLES MATERNELLES DE MOLDOVA NOUA ROUMANIE**

L'action de Terre des enfants dans les 2 écoles maternelles de Moldova Noua s'arrête progressivement au rythme du nombre d'enfants qui entrent à l'école primaire.

La rénovation de l'Ecole Maternelle N°2 est finie. En Août le grand nettoyage a été fait dans les 2 écoles maternelles ainsi que l'installation du mobilier à l'Ecole Maternelle N°2.

Le 5 Septembre ce fut la rentrée scolaire. Parmi les 36 enfants parrainés 14 enfants sont entrés à l'école primaire, ils ne seront pas remplacés par de nouveaux parrainages. Il reste donc 22 enfants parrainés, les parrains prennent en charge les repas de l'enfant à la cantine : petit déjeuner, repas de midi, et goûter avant le retour à la maison. Grand merci à eux.

La taxe pour les repas est maintenant de 2, 40 Euros par jour, soit 50 Euros pour le mois.

Grâce à l'aide des parrains qui poursuivent leur parrainage sans avoir d'enfant attiré nous pouvons envoyer 30 Euros par mois et par enfant, soit un budget de 7 920 Euros pour l'année. Merci aux parrains toujours généreux.

Voici quelques nouvelles envoyées fin Septembre par Veselina notre correspondante.

« Nous savons que la situation du monde est difficile mais vous aidez toujours les pauvres enfants et nous vous remercions beaucoup.

Je vais le mardi à Ecole Maternelle N° 1 et le jeudi à EM 2. J'enseigne aux enfants la langue française nous apprenons des chants, des petits poèmes, faisons des jeux.

Le salaire minimum est 1500 lei environ 300 Euros.

A cause de la guerre en Ukraine tout est très cher, la population de la ville va très mal.

Votre aide est bienvenue.

Voici quelques prix de l'alimentation :

huile 2ou 4 euros, farine environ 1 euro, sucre 1,20 euro, riz 2 euros, pain 0,70 euro, lait 1 litre environ 1 euro,



yaourt 0,40€, les fruits environ 0,80- 1,6 €, viande environ 4-8€.

Mais les prix augmentent chaque semaine, et les salaires restent les mêmes.

Les allocations familiales sont de 76 Euros par mois pour les enfants de moins de 2 ans, et de 38 Euros pour les enfants âgés de 2 à 18 ans.

En espérant que la situation du monde sera meilleure nous vous souhaitons bonne chance, succès dans votre travail et bonne santé.

En nom des enfants, de leurs familles, des institutrices je vous remercie beaucoup pour tout.

Avec l'amitié VESELINA BRAILA. »

Je remercie tous les parrains pour leur soutien fidèle depuis 33 ans.

BUDGET ROUMANIE :	22 PARRAINAGES	7920 €
	FÊTE DE NOËL	200 €
	TOTAL	8120 €

Finielz Séverine



École maternelle n°2



Nouvelles du Bénin en 2021-2022

L'année 2022 a été difficile pour Nestor Allahia. Déjà en 2021, il avait un séjour en rééducation pour des problèmes lombaires. Puis en fin d'année, d'autres soucis l'on conduit à revoir les médecins et des explorations multiples ont conduit à une intervention à Cotonou à la mi-juin. Et ce n'est qu'en début juillet qu'il a pu retourner chez lui, à Za-tanta, son village près de Bohicon. Bien entendu, les frais de ces soins sont élevés et Terre des Enfants l'a aidé (partiellement) pour les payer, avec aussi des dons des amis du groupe du Vigan.

André, son fils, qui a terminé en octobre 2021 son master en agrobiologie à Lomé, au Togo, est retourné au Bénin. Il a ensuite décidé de s'installer dans la région du nord du Bénin, pour créer une ferme où appliquer ses connaissances. En parallèle, il cherche du travail pour subvenir à ses besoins... car des revenus de la ferme ne sont pas à espérer avant un certain temps.

Il continu à être un lien de correspondance avec son père pour faire suivre les lettres entre Nestor et nous. Et c'est ainsi que nous avons reçu les remerciements de Nestor, en juillet :

« Après trois mois de détention sanitaire à cause de cette maladie, j'ai pu rompre les chaînes de mort, grâce à votre promptitude d'envoyer vos aides. Tout a commencé dans la nuit du 8 au 9 avril. J'ai reçu les premiers soins dans un centre de santé proche de mon village, avant d'être transporté à Goho pour la suite [...] Tantôt Goho, tantôt Cotonou, j'ai parcouru plusieurs médecins pour des recherches plus compétentes : cardiologue, urologue, échographie, radiologue [...] ; tout est bien fini et l'intervention a eu lieu le 14 juin.

C'est vrai que l'argent a coulé comme de l'eau sur la pente d'une colline ; et même si je suis endetté, rassurez-vous que nous n'avons subi aucune perte. Je suis retourné dans mon village où je passe ma convalescence dans la joie de tous mes enfants en grande partie. La joie que nous vous invitons à partager avec nous dans les près du seigneur.

Chers parents, retenez que je suis incontestablement reconnaissant à tous vos bienfaits, et seul Dieu vous rendra au centuple. Allahia Nestor »



Nouvelles du Bénin en 2021-2022

A mon questionnement par rapport à la situation politique dans le nord du Bénin, André m'a répondu en octobre :

« Au sujet du terrorisme, je peux vous répondre par l'affirmation. Seulement qu'actuellement ce n'est pas la population dans la grande masse qui est leur cible. Les terroristes viennent de façon sporadique pour attaquer les postes de police, et ils repartent. Ils brûlent les commissariats en tuant quelques policiers et ils repartent. Ce qui est certain, c'est que la panique a commencé par gagner nous, la population. S'ils continuent comme cela dans leurs manœuvres, c'est que d'ici-là, il y aura des déplacements massifs de population vers le sud du pays. Et comme cela l'insécurité alimentaire va progressivement s'installer. Voilà un peu la situation chez nous, ici au Bénin, précisément au nord. »





Communication en vidéo conférence avec M. Rolland à Tamatave

A 12 heures, Jacques Poulet a établi une communication vidéo avec M. Rolland, le représentant de TDE à Madagascar.

M. Rolland était dans les bureaux de la Maison de Pierre pour cette communication en direct et de très bonne qualité.

M. Rolland a présenté ses actions à Tamatave, puis une riche discussion a eu lieu avec l'assemblée.

Claudine, la responsable des parrainages à Tamatave est venu se joindre à la discussion.

La participation en direct, de notre représentant à Madagascar, a été très apprécié par les participants à l'assemblée générale.



M. Rolland

A 13 heures, un repas tiré du sac est partagé.

Les gateaux préparés par Eliane ont eu un grand succès lors du dessert !



LA RUCHE

Par Hubert Loehr

Longtemps on parlait d'école en évoquant la Ruche, il faudrait plutôt dire maintenant « le lycée La Ruche ».

L'établissement bien implanté dans ce quartier pauvre de Tana, a fait très fort cette année en obtenant 100 % de réussite au baccalauréat. Autant dire que la réputation est faite et les candidats à l'inscription au cours préparatoire sont de plus en plus nombreux !

94 élèves, répartis dans deux classes sont inscrits au Cours préparatoire (cela correspond à la 11è) !

L'établissement scolaire a vu augmenter ses effectifs :

265 enfants sont en classe primaire

181 enfants sont au collège (6è jusqu'en 3è)

92 enfants sont au lycée (Seconde, 1ère et terminale)

Soit un total de 538 depuis la rentrée scolaire du 6 septembre 2022.

Les fournitures scolaires ont été payées par TDE Gard dès le mois d'août, le prix du papier a subi une hausse importante, tout comme les produits de première nécessité.

Une aide financière importante est apportée par TDE 13 dont Claude Perrot est l'actuel président.

De nombreuses et belles photos nous sont parvenues. Elles nous montrent des enfants en bonne santé, visiblement heureux de fréquenter ce lycée .





La Ruche



MAISON ANTOINE



Remise des cadeaux par l'association Soroptimist



Maison Antoine « une sortie »

En septembre 2022, La Maison Antoine accueillait 28 enfants. Ils sont désormais scolarisés en primaire à l'école Antoine.

Le budget de la cantine est déficitaire, le menus des repas va être modifié pour remplacer la viande et le poisson un jour sur deux par des protéines végétales.

En mars 2022, une délégation de la MAI (mission internationale adoption) a visité la Maison Antoine, Danièle Loehr (notre référente) faisait partie de cette délégation.

Les projets QUAPEM (qualité protection enfance madagascar) continuent, après AMI1 et AMI2 (financement des travaux), le projet AGR (activité génératrice de revenus) est en cours pour un montant de 11 119 000Ar.



FOYER OLOMBAOVAO

Le foyer accueille actuellement 23 enfants.





MAISON de PIERRE

Siège de notre antenne de Tamatave

Notre antenne de Tamatave compte 7 salariés.

En mars 2022 une sortie à Foulpointe pour tout le personnel a été organisée pour fêter la nouvelle année.



Rolland a mis en place une mutuelle solidarité qui permettra de parer aux aléas de la vie de nos salariés (maladie, décès, mariage, naissance...) pour une cotisation mensuelle de 5000 ar.

Un projet d'affiliation de TDE à la PFSCE (plate forme de la société civile pour l'enfance) à Madagascar est en cours.

Rolland a obtenu un financement par l'UNICEF afin de féliciter toutes les associations.

En avril, sur décret gouvernemental, le SMIG malgache est passé de 200 000ar à 250 000ar.

En juillet nous avons augmenté le salaire de tous le personnel ce qui implique un surcout annuel de 5156€ pour le budget.



L'ancien dispensaire et le local kiné sont loués pour un montant mensuel de 560 000ar.

La bibliothèque est à nouveau ouverte, un ordinateur a été acheter pour gérer les sorties et les retours des livres.

Au mois d'août, une colonie de vacances à été organisée à Foulpointe pour une semaine. Au profit de 200 enfants de Tamatave suivis par 50 enfants de La Ruche.



Colonie de vacances à Foulpointe



Les dortoirs



La cuisine pour 200 enfants !



L'équipe d'encadrement



200 enfants et 20 moniteurs
à nourrir

TDE n°95



Les enfants de
La Ruche



Les enfants de
La Ruche



LES CURSUS DES ETUDIANTS Parrainés en autonomie financière Année 2022

Gestion, management, économie, comptabilité :

15 jeunes suivent cette voie pour 2 ou 5 ans et obtenir un Master.

Informatique, maths, statistiques :

9 jeunes dont 2 cours en ligne avec un institut aux USA pour obtenir un Master 2 ou 5 ans.

Environnement :

8 jeunes sont en licence professionnelle avec des stages dans des parcs pendant 3 ans, cette formation débouche sur un emploi.

Une des jeunes filles a choisi une spécialisation en équipement rural et a été embauchée par l'état dans un institut de recherche agricole.

Communication, journalisme, tourisme : 6 jeunes.

Droit : 5 jeunes.

Formations professionnelles de 2 ou 3 ans :

Couture et cuisine : 5 jeunes filles

Mécanique automobile et formation auto école pour le permis de conduire : 4 jeunes

Ouvrage bois : 1 jeune

BTP : 1 jeune

Handicaps :

Les instituts spécialisés sont le plus souvent des ONG des pays du nord (Finlande, Norvège) à orientation protestante. Ces ONG forment des enseignants spécialisés sur place et les embauchent.

2 jeunes sourd muets y sont accueillis ainsi que 3 jeunes en handicap neurologiques.

Abandons d'études entraînant l'arrêt du parrainage :

1 jeune qui travaille en brousse (plantation de riz) et 1 jeune qui ne donne plus de nouvelles.



Médecine : 6 jeunes, le plus avancé entre en 6^{ème} année.

Cindinah :

A cette rentrée, la 6[°] étudiante en médecine : Cindinah, est la petite fille d'une nénéne de la Maison Antoine.

La maman est décédée à 30 ans, Cindinah enfant a été élevée par ses grands parents avec sa petite sœur.

Parrainage au décès de la maman.

Parcours brillant de Cindinah : bac en Aout 22, née en oct 2006. Elle va avoir 16 ans . Et entre en première année de médecine.



**Enseignement, éducation :**

1 jeune en Educateur spécialisé, il sera embauché au bout de la licence Pro.

Enseignant en langues :

1 jeune en français

1 jeune en langue chinoise : Nirina Waldie, née en avril 2005.

Son papa est décédé. Sa maman a un cancer du sein et ne peut pas payer le traitement médical. Une machine à coudre a été achetée à la maman pour lui permettre des travaux de couture. Budget soutien Vergèze.

Nirina vit avec sa maman et son frère plus jeune dans une cabane en bois 1 pièce sans électricité.

Elève brillante, a passé le BAC en candidate libre en classe de 1^o, l'a réussi. Vient de valider sa 1^o année en fac de langue chinoise, est ravie de ses études, veut être interprète. Elle a eu 17 ans en avril 2022.





Chère mannaïne,

Je suis très contente en vous écrivant aujourd'hui. En ce qui nous concerne nous allons bien, et j'espère que ça va aussi pour vous. Quelles sont les nouvelles ?

Je vous en avais déjà un peu parlé, là c'est officiel je suis étudiante à l'université de Tamatave, filière "langue et culture chinoise". C'est géniale, plus que ce que je pensais.

J'étais nerveuse au début car ils se connaissent déjà et moi je suis nouvelle, je serais peut-être mis à l'écart. Et surtout jeme demandais comment seraient les professeurs vu que la majorité sont chinois.

Mais ils sont tous sympa juste un peu stricte : notre enseignante en compréhension générale est Malgache alors la communication est assez facile, Monsieur Tiào est notre prof de caractère et Li ping ping d'anglais. Les derniers sont chinois mais parle un peu français.

Les élèves aussi sont sympa, jeme suis inquiète pour rien, je me suis fait de nouvelles amies.

Le chinois n'est pas trop difficile, il faut avoir une bonne mémoire mais c'est plus dur pour la prononciation. Mais je ferai de mon mieux.

Je vous laisse maintenant. À la prochaine.

我开堂学习汉语。我很高兴认识你们。

"Je commence à apprendre le chinois. Je suis ravie de vous connaître.

Gros bisou

Waldie



TDE n°95

Andriamampionona, 24 ans, sa mère est décédée, son père est conducteur de pouss pouss, il a 2 petits frères.

En 2022, il obtient un Master1 en informatique et maths mais ne souhaite pas poursuivre en Master2.

Il a trouvé du travail dans une société d'export de graphite et veut aider son père pour l'éducation de ses 2 petits frères.

Il remercie pour toute l'aide apportée par TDE.



Faniry, 25 ans, son père est décédé, sa mère est épicière. Elle a 1 frère et une sœur et vivent dans une maison en bois de 3 pièces.

En 2021, à la soutenance Master 2 en informatique elle obtient 19/20 et les félicitations du jury à Fianarantsoa. En 2022, elle est embauchée en entreprise en CDI.



FEMME à VENIR



L'effectif des élèves se stabilise après une baisse progressive sur les 3 dernières années :

2017-2018 : 20 élèves

2018-2019 : 16 élèves

2019-2020 : 13 élèves

2020-2021 : 12 élèves (7 en cuisine, 5 en couture)

2021-2022 : 14 élèves (11 en cuisine, 3 en couture)

Le **programme** :

Cours spécialisés le matin : Cuisine & Pâtisserie, Coupe & Couture

Tronc commun l'après-midi : Enseignement ménager, Puériculture, Hygiène & santé, Informatique (Sébastien), Français (Djenny)

La **Réussite** de l'ensemble des 7 élèves /12 qui ont pu terminer leur l'année.

(examens régionaux et nationaux validés par la Direction de la Formation Professionnelle)



"Femme à Venir" – Budget 2021

❑ Les dépenses restent en phase avec les budget : **1 000 €** (hors salaires)

❖ Dépenses : **1 200 €**

Cuisine 380 €	Déplacements 170 €
Couture 240 €	Electricité 30 €
Réparations, entretien 220 €	Divers 160 €

❖ Recettes : **1 200 €**

- Auto-Financement (location et services, écolage, vente de produits) 300 €
- Don de l'Association Soroptimist d'Uzès 500 €
- Part TDE 400 €

Femme à venir au temps du covid :

En 2021, la scolarité est demeurée chaotique du fait des conditions sanitaires. La plupart des stages (hôtels, les restaurants et les salons de thé) ont dû être annulé.

Certains élèves n'ont pas pu financer leur scolarité. Des facilités de paiement ont été reconduites.

NB : Tous nos salariés ont été rémunéré à 100% pendant toutes les périodes de confinement





L'atelier de couture



Les examens



08/10/2022 – Assemblée Générale de « Terre des Enfants » à Mus



Bilan santé 2022 à Madagascar

Plusieurs problèmes de santé se sont posés dans cette période, tant au niveau des enfants que du personnel. Bien qu'en parlant de Flavien, qui est maintenant adulte, mais lourdement handicapé, on ne puisse plus vraiment parler d'enfant. Flavien vit à Olomboava, dans une cabane indépendante car il a une quarantaine d'années. En août 2021, il lui a été diagnostiqué une tuberculose pulmonaire nécessitant un isolement d'un mois et un traitement antibiotique de 6 mois.

C'est surtout au niveau du personnel que les problèmes de santé se sont avérés nombreux :

En décembre, une nénène de maison Antoine a eu des soucis OPH et un don a été fait par Eliane pour ses frais.

En avril, lors d'une visite de l'ACAM, à Maison Antoine, la directrice Jeannette a fait un AVC devant la délégation. Heureusement, Danièle Loehr était présente et pu la faire amener rapidement à l'hôpital. Dans les jours suivants, elle a récupéré correctement et a repris son travail à la MA après quelques semaines de convalescence.

En octobre 22, une autre nénène, , a beaucoup inquiété l'équipe car elle présentait un état d'épuisement anormal, avec sous nutrition. Des PPN lui ont immédiatement été offerts car elle a 4 enfants à charge, et une aide financière lui a été accordée.

Dans tous ces cas, l'équipe de la MdP nous a alerté rapidement et nous avons trouvé les solutions pour couvrir les frais de prise en charge des traitements.

De plus, Rolland a mis en place une mutuelle santé et solidarité avec un prélèvement minime sur le salaire afin de couvrir ces situations. On revient donc à ce qui avait été arrêté, il y a environ 4 ans, à la demande des employés qui préféraient toucher tout leur salaire. Mais quand ils ont voulu adhérer à une mutuelle privée, ils se sont rendu compte que cela leur coûtait beaucoup plus cher. D'où l'adhésion quasi unanime des employés de l'ONG à la « cagnotte de solidarité » proposée par Rolland.



Assemblée Générale – 8 Octobre 2022

ACCUEIL

QUI SOMMES-NOUS

NOS ACTIONS

AGIR AVEC NOUS

ACTUALITÉS

CONTACT

FAIRE UN DON

Tant qu'un enfant sera exposé sans secours

à sa faim, son mal, son abandon, sa misère ou sa peine, ou qu'il sache quel qu'il soit,

le Mouvement «Terre des Enfants».

créé à cette fin, se vouera à son sauvetage immédiat, direct, et aussi total que possible.

Vidéo de présentation

Nos actions

Les pays

Site internet : dynamique et performance



- ✓ Le nombre de visiteurs par jour est en baisse : 110 en 2021 – 150 en 2020
- ✓ L'actualisation du site reste le point de fidélisation des visiteurs. Malgré un renforcement de l'équipe des rédacteurs, le temps passé à la remise en forme de articles reste important vis-à-vis des disponibilités de chacun.
Nombre d'articles publiés par mois : 1,5 en 2022 – 3 en 2021 – 6 en 2020
- ✓ La mise à jour de l'agenda des manifestations est beaucoup mieux anticipé par les groupes locaux en relation avec les rédacteurs (contact@terredesenfants.fr).

Performance internet 2021



Visiteurs



Sessions



Durée d'une session (en secondes)



Visites	110	110
Sessions	120	120
CRP (C.R.P. 2021-2022)	110	110
CRP (C.R.P. 2022-2023)	110	110
CRP (C.R.P. 2023-2024)	110	110
CRP (C.R.P. 2024-2025)	110	110
CRP (C.R.P. 2025-2026)	110	110
CRP (C.R.P. 2026-2027)	110	110
CRP (C.R.P. 2027-2028)	110	110
CRP (C.R.P. 2028-2029)	110	110
CRP (C.R.P. 2029-2030)	110	110



Promouvoir les outils de communication

- ✓ La complémentarité entre le **site internet**, **Facebook** et **Instagram** s'améliore malgré que seulement 1% de nos visiteurs du site internet sont issus des réseaux sociaux.
- ✓ Notre bibliothèque **Google Drive** sécurise notre base documentaire, apporte beaucoup de souplesse et permet un partage de nos données.
- ✓ Les télé-conférences **Zoom** apportent plus de facilité dans nos échanges (CA et Bureau) et réduisent nos frais ainsi que notre empreinte carbone.



Notre collaboration avec l'IUT TC Montpellier

La collaboration de l'IUT TC de Montpellier apporte, dans ce domaine une meilleure dynamique lorsqu'elle s'inscrit dans la stratégie de communication de l'association.



Lidie Stankovic

Sokaina Lahneur
Julie Tassiopoulos



Amélie Segret

Sofia Ouassou
Myriam Kerfourche

Nous poursuivons l'accompagnement de 6 étudiantes pour leur mémoire de fin de promo.

En 2021 elles ont entrepris bon nombre d'actions sur le terrain (ventes, tombolas, tirelires) et prolongé leur participation via les réseaux sociaux (ex : cagnottes leetchi, vinted).

08/10/2022 – Assemblée Générale de « Terre des Enfants » à Mus



Les campagnes de dons

- ☐ Pas de campagnes décidées en 2021
- ☐ Résultats 2020 : 19 000 €
- ★ Avril 2020 — Campagne COVID « Nourrissons les enfants » 7 000 €
- ★ Octobre 2020 — Campagne « Sauvons l'école Antoine » 12 000 €

- ☐ La mise en place d'une campagne ciblée en 2022 serait la bienvenue





ACCUEIL AUX ENFANTS DU MONDE

Rapport d'activité 2021

Par Eliane Cavin

LES ENFANTS ADOPTES :

Un seul enfant est arrivé en France, il a 4 ans et vient du Burkina Faso. Il a été adopté par un couple marié, domicilié dans le Vaucluse.

ACTIVITE DE L'OPERATEUR :

Nous avons reçu 12 candidatures dans nos départements habilités et 2 candidatures de départementsoù nous ne sommes pas habilités. 2 candidatures n'ont pas été retenues car elles ne correspondaient pas aux critères des pays, une candidature a renoncé. Nous avons eu 10 entretiens avec les candidats. A la suite de ces entretiens, nous avons envoyé 4 demandes d'adoption à Madagascar et 1 au Burkina Faso. Durant l'attente de l'apparement nous avons de nombreux échanges avec les couples.

Durant l'année 2021 nous avons eu 3 apparements à Madagascar et 0 au Burkina Faso. En France, les entretiens au départ se sont faits dans les 3 semaines avant le départ et à l'arrivée dans le pays ils sont pris en charge par notre correspondant sur place qui les accompagne durant la procédure d'adoption, soit 3 mois pour Madagascar et 2 à 3 semaines pour le Burkina Faso.

Nous avons effectué 2 suivis post adoption dans la première année de retour.

Les dossiers en cours à Madagascar sont au nombre de 5 et au Burkina Faso de 4. Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la conduite des projets d'adoption.

LA SANTE DES ENFANTS

Lors des entretiens avec les postulants nous attirons leur attention sur les possibles problèmes de santé des enfants. Nous leur conseillons également de rencontrer un médecin conseil dans leur département afin d'être informé. Notre médecin a examiné 3 bilans de santé des enfants avant la proposition aux parents. L'état de santé des enfants arrivés en France ne présentait aucun problème. Toutes nos familles rencontrent dans les 6 mois après l'arrivée un médecin de la Coca.



RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

Durant cette année 2021 aucune mission au Burkina Faso et à Madagascar n'a eu lieu à cause de la pandémie.

RELATIONS AVEC LES INSTANCES

Nous envoyons chaque année notre rapport d'activité aux Conseils Départementaux dans lesquels nous sommes habilités.

Nous avons participé à 2 réunions de la MAI et une de la FFOAA.

ACTIVITE DE FORMATION ET D'INFORMATION

Nous avons eu plusieurs échanges en vidéo conférence avec le collectif des OAA à Madagascar.

RECHERCHE DES ORIGINES

Nous avons eu 3 demandes de recherche des origines, dont 3 d'adultes de plus de trente ans. Nous renseignons les parents des enfants mineurs sur ce que nous possédons dans nos archives. Pour les enfants majeurs nous leur demandons de les rencontrer pour discuter du dossier que nous possédons et généralement cela s'arrête là.

BILAN DES OBJECTIFS et STRATEGIES, ORIENTATIONS POUR L'ANNEE A VENIR

Chaque année nous invitons à un grand pique nique toutes les familles ayant adoptés ainsi que les familles en attente d'apparement, ce qui nous permet de suivre l'évolution des enfants et de permettre un contact intéressant entre les familles.

VIE DE L'OPERATEUR

Le fonctionnement de notre OAA est entièrement bénévole. Nous sommes actuellement 11 membres actifs.

HOLI FABRE est notre nouvelle Présidente.

83, route d'Estézargues 30390 Domazan. Tél. 0621140521



MIDI LIBRE du 02/12/2022

A Nîmes, l'actrice Annie Duperey et le Gardois Robert Leydet chantent pour Terre des Enfants



Robert Leydet

Georgette Draussin

Eliane Carrière

Touchés par l'engagement de cette association gardoise, l'actrice et le relieur gardois ont enregistré un disque de textes poétiques
« Chansons vicinales ».

Eliane Carrière se souvient de chaque enfant, de chaque prénom, chaque regard... Pourtant en plus de 40 ans, la fondatrice de l'association Terre des Enfants, en aura vu beaucoup... Des enfants malades, venus bénéficier d'opérations à Nîmes ou Montpellier grâce à des chirurgiens bénévoles. Des enfants des rues, des orphelins, des petits malmenés par la vie que l'association a accompagnés, soignés, éduqués pour leur donner un vrai avenir.



« On voulait qu'ils vivent, pas qu'ils survivent » souligne Eliane Carrière. Cette gardoise s'était d'abord engagée avec l'association Terre des Hommes. « J'avais répondu à un appel : l'association recherchait des familles pour accueillir des enfants qui devaient être opérés ».

Elle a ensuite poursuivi son engagement au sein d'une nouvelle association Terre des Enfants qu'elle a fondé. « Je voulais une structure plus souple, moins pyramidale, avec des petits groupes autonomes pour porter des projets ».

L'association a réussi au fil des ans à mobiliser de nombreux parrains et donateurs. Et les gardois se mobilisent toujours lors des événements organisés au sein de l'un des groupes répartis sur le territoire pour récolter des fonds. Un investissement sans faille des bénévoles mais aussi des parrains avec un engagement sur du long terme puisqu'il s'agit d'accompagner des enfants jusqu'à leur autonomie.

Infatigable doreur de 80 printemps

Un investissement récompensé par de belles réussites. « Comme Donata, que j'ai connue dans un orphelinat à 2ans, maigre et couverte de poux... Elle est aujourd'hui juge pour enfants à Madagascar. » raconte Eliane Carrière avec fierté et émotion.

Aujourd'hui, le docteur Georgette Draussin, ancienne responsable de l'unité antidouleur de l'hôpital Carémeau est la Présidente de TDE. « On a vécu une période compliquée avec le covid. Il y a une dynamique à remettre en marche. »

C'est pourquoi les responsables ont été particulièrement heureuses d'apprendre que leur association allait bénéficier d'une belle mise en lumière en cette fin 2022. Et ce grâce à l'initiative de Robert Leydet, l'infatigable relieur doreur gardois de 80 printemps (et quelques ...) et à sa complice de longue date l'actrice Anny Duperey.

« J'ai été très touché par cette association, j'ai eu envie de faire quelque chose pour eux. Il m'est venu l'idée de ce disque avec Anny » explique Robert Leydet.



C'est ainsi qu'en moins de un an, s'est concrétiser un CD avec une douzaine de textes de Robert Leydet, chantés par l'auteur et pour trois d'entre elles, interprétées avec beaucoup de conviction par Anny Duperey : j'ai rallumé le four à pain ; le chant des artisans et c'est un village qui revient.

Anny Duperey de passage à Nîmes

Des textes qui parlent de l'âpreté et de la beauté des Cévennes, de la ruralité, de l'exode rural, du Gard et de ceux qui l'on fait. Une chanson (chanson polluée) écrite il y a 50 ans est tristement d'actualité.

Ce sont de vrais poèmes, de très beaux textes « souligne Georgette Draussin ». « C'est un très beau cadeau pour l'association » abonde Eliane Carrière.

Le CD ne sera pas vendu au profit de l'association mais sera adressé aux donateurs. Il a bénéficié du soutien du conseil départemental du Gard et a suscité l'éloge de l'ancienne ministre Geogina Dufoix.

Les responsables de Terre des Enfants n'ont pas encore pu rencontrer Anny Duperey pour la remercier. Ce devrait être chose faite en janvier puisque l'actrice sera de passage à Nîmes. A noter que son livre « Autour des arènes » vient d'obtenir le prix Jules Renard.

Foyers, écoles, adoptions...

L'association, basée à Codognan, a quatre grands axes d'action à destination des enfants. Elle mène une action auprès de 5 établissements scolaires à Madagascar et en Roumanie ; elle gère et soutient des foyers à Madagascar et au Burkina Faso pour des enfants en grande difficultés, (orphelins, abandonnés) où ils sont nourris, soignés et scolarisés. C'est également une association agréée pour l'adoption d'enfants orphelins et abandonnés à Madagascar et au Burkina Faso.

Les financements sont assurés par des dons, cotisations, legs, subventions, le produit des manifestations organisés par les groupes gardois et bien sur les parrainages.

Catherine Mille journaliste



Siège social
110 route de la Camargue
30920 CODOGNAN
04 66 35 25 51
contact@terredesenfants.fr
www.terredesenfants.fr

NOM:
Prénom:
Adresse:

Email:
Téléphone:

Je souhaite:

- ☐ **Adhérer** à l'Association: participation annuelle de 30€ sous forme de Don.
- ☐ **Verser un Don** de pour aider les actions de TERRE DES ENFANTS
- ☐ **Parrainer un enfant**: 30€ par mois.
- ☐ **Parrainer une école**, un orphelinat.
- ☐ **Entrer en relation** avec le groupe le plus proche.

Coupon à renvoyer à:

Myriam POULET
165 rue Jean Monnet 30 310 Vergèze
tél: 06 49 84 94 83

TERRE DES ENFANTS est une association dite « d'intérêt général » autorisée à recevoir des Dons déductibles de vos impôts selon les dispositions fiscales en vigueur.





FRIPERIES

LASALLE Responsable Eliette Hebrard	Parc des Glycines (ancien local des kinés) 30640 Lasalle	Lundi Matin 9h30 - 12h
BOISSET GAUJAC Responsable Séverine Finielz 04 66 61 66 38	1 ^{er} étage de la mairie Place E. Chambon	Samedi De 9h à 12h
CALVISSON Responsable Sophie Heitz de Robert 06 23 65 78 76	Avenue du 11 novembre Entre maternelle et piscine	Lundi Mecredi Vendredi Les après midi

COUT RÉEL DU PARRAINAGE

28€/mois - 66% = 9, 50 €/mois

66% de votre parrainage avec Terre Des Enfants est déductible de votre impôt sur le revenu (jusqu'à 20% de vos revenus imposables).
Dans le cadre de l'ISF, 75 % de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 50 000 €



Siège Social TERRE DES ENFANTS
110 rte de la Camargue
30920 Codognan
contact@terredesenfants.fr

T: 04 66 35 25 51

Présidente d'Honneur:

Eliane Carriere

e.carriere.tde@wanadoo.fr

T: 06 87 54 28 24

Représentante légale

Georgette Draussin

georgette.draussin@orange.fr

T: 06 23 76 21 75

Trésorière, Abonnements, Reçus Fiscaux :

Myriam Poulet

myriampoulet@hotmail.fr

T: 06 49 84 94 83

165 rue Jean Monnet 30310 Vergèze

Secrétaire : Martine Rouger

brouger@wanadoo.fr

T 06 80 02 24 41

Communication, Site Internet :

Jacques Monteil

monteil.jacques@wanadoo.fr

T: 06 82 59 24 71

Adoptions, OAA :

Holi Fabre

accueil.enfantsdumonde@gmail.com

T: 06 21 14 05 21

Accueil aux Enfants du Monde

110 rte de la Camargue 30920 Codognan

Artisans du Monde :

Marianne Carrière

vicarriere@wanadoo.fr

T : 04 66 35 16 87



BÉNIN Groupe Le Vigan
Rose Marie Esteve rfrac@gmail.com T:0785543424

BURKINA FASO

Responsable: Anne Aiguillon anne.aiguillon@orange.fr T: 0631525807
Groupe Lasalle

MADAGASCAR

Responsable Actions :

Jacques Poulet jacquespoulet@hotmail.fr T: 0679551232

Référents Tamatave :

Maison Antoine : Danièle Loehr hubert.loehr@orange.fr

Ecole Antoine: Patricia Crouzat p.crouzat@orange.fr

Bibliothèque MDP : Claudine Razafindrasoa claudisoa@gmail.com

Ecole FAV : Jacques Monteil monteil.jacques@wanadoo.fr

Foyer Olombaovao, Campus jeunes : Dany Chacornac

dany.chacornac@gmail.com

Domaine Santé : Florence Gaufrès pharmaciecorelli@wanadoo.fr

Domaine énergies, travaux : Pascal Chacornac mayalu30@gmail.com

Eric Dupont dup-archi@wanadoo.fr

Responsables Parrainages :

Monique Gracia moniquegracia@gmail.com T : 06 19 89 39 05

Foyers religieux : André Olives (groupe Le Ponant)

tde.leponant@sfr.fr T : 0608640935

Tananarive La Ruche

Responsable du centre et des parrainages : Hubert Loehr hubert.loehr@orange.fr
T : 0620339047

ROUMANIE

Responsable des actions et des parrainages : Sèverine Finielz
finseve@gmail.com T : 0466616638



groupe	contact	adresse mail	téléphone
Boisset et Gaujac	S. Finielz	finseve@gmail.com	04 66 61 66 38
Calvisson	S. Heitz de Robert	sophie-astrid@hotmail.fr	06 23 65 78 76
Clarensac	M. Gracia	moniquegracia@gmail.com	06 19 89 39 05
Gardonnenque	A. Julien Bannwarth	banju30@gmail.com	06 32 69 28 30
Lasalle	Gely Flaissier	flaissier@wanadoo.fr	06 74 67 72 81
	J. Gaillard	jacquelinegaillard@club-internet.fr	
Le Ponant	H. Gomez	tde.leponant@sfr.fr	06 14 33 56 61
Le Vigan	R.M.Estève	rfrac@gmail.com	07 85 54 34 24
Uzège	H. Reiss	hereiss@orange.fr	06 70 04 85 11
Vergèze Mus Codognan	P. Boyer	boyercoste@wanadoo.fr	06 23 82 60 59

Envoyez vos dons: TERRE DES ENFANTS
 110 rte de la Camargue 30920 Codognan
 N° de compte de l'association:
 BNP N° 02223215/13 agence des Carmes Nîmes

Directeur de la publication : Alain CHRISTOL Dépôt légal : janv 2023
 Commission paritaire : AS N° 57-392. Imprimerie Bonniol 34080 Montpellier

TERRE DES ENFANTS

CHARTRE

I - Tant qu'un enfant sera exposé sans secours à sa faim, son mal, son abandon, sa misère ou sa peine, où qu'il soit, quel qu'il soit, le Mouvement « TERRE DES ENFANTS », créée à cette fin, se vouera à son sauvetage immédiat, direct et aussi total que possible.

Après avoir travaillé à découvrir l'enfant et obtenu le consentement des Autorités ou des personnes responsables, TERRE DES ENFANTS le sauvera sous la forme et à l'aide des moyens les plus étroitement appropriés à sa détresse.

Dans son pays, si les circonstances s'y prêtent, ou ailleurs si tel n'est pas le cas, l'enfant sera donc nourri, soigné, pourvu de parents valables, ramené à une vie digne de ses droits d'enfant, assuré d'une assistance permanente, tendre et compétente.

II - Étranger à toute préoccupation d'ordre politique, confessionnel ou racial, faisant acte de justice et non de condescendance, en cette activité exercée simplement de vivants à vivants, dans un effacement personnel voisin d'un idéal d'anonymat, TERRE DES ENFANTS est constituée de militants bénévoles orientés vers un objectif commun unique:

Le secours de l'enfant dont il est à la fois l'ambassadeur et l'instrument de vie, de survie et de consolation.

Afin que nul n'en ignore: ni ceux qui sont sauvables, ni ceux qui peuvent sauver, TERRE DES ENFANTS tentera d'alerter et de rassembler la société humaine autour de la détresse infinie d'innombrables enfants.

ÉCOLES

Notre action auprès des écoles concerne 5 établissements à Madagascar et en Roumanie.

PARRAINAGE

Grâce aux parrainages mis en place par Terre des Enfants vous pouvez agir pour changer le sort d'un enfant en détresse.

FOYERS

Terre des Enfants gère et soutient des foyers situés à Madagascar et au Burkina Faso où les enfants sont nourris, soignés et scolarisés.

ADOPTION

Adoption d'enfants orphelins ou abandonnés quelle que soit leur origine, à Madagascar et au Burkina Faso.

**OAA – Accueil
Aux Enfants du
Monde**